

Table des délibérations et annexes

- 2012_12_18_0001 : **Fixation annuelle de la redevance d'accès aux dépôts tri selon le coût réel 2012**
- 2012_12_18_0002 : **Fixation annuelle de la redevance pour les déchets municipaux 2012**
- 2012_12_18_0003 : **Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 21 communes excepté Void-Vacon et Pagny/Meuse**
- 2012_12_18_0004 : **Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour la commune de Void-Vacon**
- 2012_12_18_0005 : **Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour la commune de Pagny/Meuse**
- 2012_12_18_0006 : **Conventions de mise à disposition de services pour le périscolaire**
- 2012_12_18_0007 : **Reclassement des Assistants spécialisés d'enseignement suite au décret n°2012-437 du 29/03/2012**
- 2012_12_18_0008 : **Modification de la délibération du 01 juillet 2008 instaurant le régime indemnitaire de la collectivité**
- 2012_12_18_0009 : **Tarifification du dépôt tri de Pagny Sur Meuse**
- 2012_12_18_0010 : **Attribution de la mission de Maîtrise d'œuvre pour le projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire**
- 2012_12_18_0011 : **Approbation du plan de financement prévisionnel et sollicitation des financeurs pour le projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Fixation annuelle de la redevance d'accès aux dépôts tri selon le coût réel 2012

Par délibération du 19 décembre 2011, la redevance maximale d'accès aux dépôts tri avait été fixée à 10 € annuel par redevance unitaire avec ajustement à la baisse ou à la hausse selon le coût réel.

Les coûts réels d'exploitation des services de collecte et traitement des déchets permettent de fixer les redevances unitaires suivantes pour les accès aux dépôts tri :

Redevables de BOVEE : 1.53€

Redevables de NAIVES EN BLOIS : 1.92€

Redevables de TROUSSEY : 3.98€

Redevables de MENIL LA HORGNE : 4.25 €

Redevables de LANEUVILLE AU RUPT : 7.97€

Redevables de MELIGNY LE GRAND : 2€

Redevables de DAGONVILLE : 4.53€

Redevables de BOVIOLLES : 4.53€

Redevables de COUSANCES LES TRICONVILLE : 4.53€

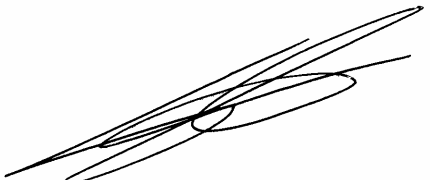
Redevables de NANCOIS LE GRAND : 4.53€

Redevables de SAINT AUBIN SUR AIRE : 4.53€

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,




Le Président,
Francis LECLERC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISSLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

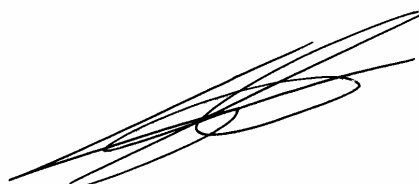
Objet : Fixation annuelle de la redevance pour les déchets municipaux 2012

Les coûts réels d'exploitation des services de collecte et traitement des déchets permettent de fixer les redevances pour les déchets municipaux suivantes :

Commune de REFFROY :	497.30 €
Commune de MARSON / BARBOURE :	497.30 €
Commune de VILLEROY SUR MEHOLLE :	325 €
Commune de BROUSSEY EN BLOIS :	690€
Commune de MELIGNY LE GRAND :	110.67€
Commune de VOID-VACON :	12 224.10€

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

Contre : 23 Pour : 29 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 21 communes excepté Void-Vacon et Pagny/Meuse

Vu l'analyse des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'année 2012 présenté en séance de ce jour

Vu l'indice d'augmentation prévisionnel annoncé par notre prestataire,

Vu l'obligation de fixer le tarif des services industriels et commerciaux avant le 31/12 de l'année pour l'exercice suivant

La redevance générale normale, réduite et assimilée s'appliquera suivant le tableau ci-joint :

Tarif semestriel en euro pour les redevables des 21 Communes (hors Void-Vacon et Pagny Sur Meuse)

Catégories	1 part	2 parts	3 parts	4 parts et +
Résidence principale				
Redevance normale	28.00 €	56.00 €	84.00 €	112.00 €
Redevance réduite si compostage	25.00 €	50.00 €	75.00 €	100.00 €
Résidence secondaire				
Redevance normale	Forfait :		56.00 €	
Redevance réduite si compostage	Forfait :		50.00 €	
Déchets des activités				
Restaurant	Forfait :		112.00 €	
Café	Forfait :		56.00 €	
Autres activités	Forfait :		28.00 €	
Meublé de tourisme si compostage	Forfait :		56.00 €	
	Forfait :		50.00 €	
Stationnement saisonnier	Jusque 3 mois forfait :		28.00 €	
	Plus de 3 mois forfait		56.00 €	

Redevance d'accès Service Dépôt Tri : 5 € maxi/part

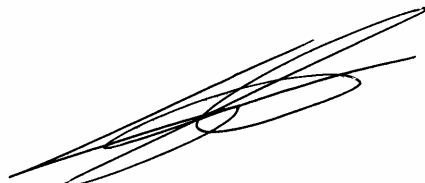
Pour cette redevance « Dépôt-tri », un ajustement à la baisse pourra intervenir suivant le coût réel du service au moment de la facturation

Redevance d'accès à la déchetterie à Void-Vacon 12.92€/part

Adopté à la majorité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC




REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour la commune de Void-Vacon

Vu l'analyse des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'année 2012 présenté en séance de ce jour

Vu l'indice d'augmentation prévisionnel annoncé par notre prestataire,

Vu l'obligation de fixer le tarif des services industriels et commerciaux avant le 31/12 de l'année pour l'exercice suivant

La redevance générale normale, réduite et assimilée s'appliquera suivant le tableau ci-joint :

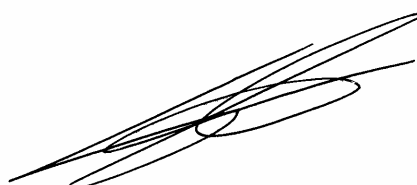
Catégories	1 part	2 parts	3 parts	4 parts et +
Résidence principale				
Redevance normale	35.30 €	70.60 €	105.90 €	141.20 €
Redevance réduite si compostage	32.30 €	64.60 €	96.90 €	129.20 €
Résidence secondaire				
Redevance normale	Forfait :		70.60 €	
Redevance réduite si compostage	Forfait :		64.60 €	
Déchets des activités				
Restaurant	Forfait :		141.20 €	
Café	Forfait :		70.60 €	
Autres activités	Forfait :		35.30 €	
Meublé de tourisme	Forfait :		70.60 €	
si compostage	Forfait :		64.60 €	
Stationnement saisonnier	Jusque 3 mois forfait :		35.30 €	
	plus de 3 mois forfait :		70.60 €	

Redevance déchets municipaux pour la commune de Void-Vacon : **7500 €**

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC




REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Fixation de la redevance 2013 de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés pour la commune de Pagny/Meuse

Vu l'analyse des coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères de l'année 2011 présenté en séance de ce jour

Vu l'indice d'augmentation prévisionnel annoncé par notre prestataire,

Vu l'obligation de fixer le tarif des services industriels et commerciaux avant le 31/12 de l'année pour l'exercice suivant

La redevance générale normale, réduite et assimilée s'appliquera suivant le tableau ci-joint :

Collecte et traitement des déchets
 Tarifs semestriels 2013
 pour le service rendu aux usagers de Pagny Sur Meuse

Catégories	1 part	2 parts	3 parts	4 parts et +
Résidence principale				
Redevance normale	19.00 €	37.99 €	56.99 €	75.98 €
Résidence secondaire				
Redevance normale	Forfait :		37.99 €	
Déchets des activités				
Restaurant	Forfait :		75.98 €	
Café	Forfait :		37.99 €	
Autres activités	Forfait :		19.00 €	
Meublé de tourisme	Forfait :		37.99 €	
Stationnement saisonnier	Jusque 3 mois forfait :		19.00 €	
	Plus de 3 mois forfait :		37.99 €	

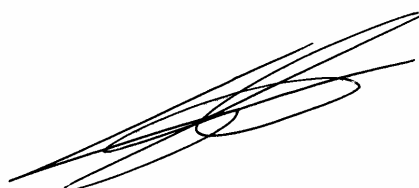
Redevance accès Service Dépôt Tri : 5.00 €

Pour cette redevance « Dépôt-tri », un ajustement à la baisse pourra intervenir suivant le coût réel du service au moment de la facturation

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC




REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

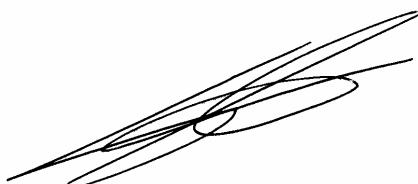
Objet : Conventions de mise à disposition de services pour le périscolaire

Le Président est autorisé à signer les conventions de mise à services pour les services périscolaires à compter du 01 septembre 2012 avec les communes de Void-Vacon, Sorcy Saint-Martin, Pagny sur Meuse et les SIS des Cytises et de St-Aubin.

Adopté à l'unanimité

Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de pouvoirs : 75

Nombre de suffrages exprimés : 52 42

10

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Séance du 18 décembre 2012

L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

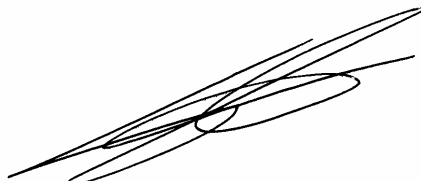
Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Reclassement des Assistants spécialisés d'enseignement suite au décret n°2012-437 du 29/03/2012 (article 18 qui prévoit la correspondance du reclassement)

Agents concernés	Ancien cadre d'emploi	Nouveau cadre d'emploi	indice
Agents en CDD	ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2ème CLASSE	IB : 350 IM : 327 1 ^{er} échelon
Agents en CDI	ASSISTANT SPECIALISE D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ère CLASSE	L'indice correspondant sera fixé suivant la correspondance avec l'indice contractuel de l'ancien cadre d'emploi

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,



Le Président,
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISSLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

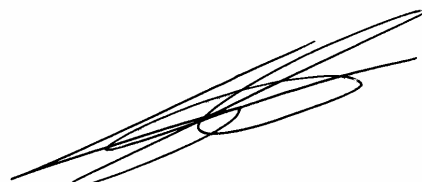
Objet : Modification de la délibération du 01 juillet 2008 instaurant le régime indemnitaire de la collectivité

Suite au transfert de compétence périscolaire et des agents afférents, il convient d'ajouter un cadre d'emploi inexistant auparavant à la délibération précitée :

Cadre d'emploi	Prime
adjoint d'animation	Indemnité d'Administration et de Technicité

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Fixation annuelle de la redevance d'accès au dépôt tri de Pagny Sur Meuse selon le coût réel 2012

Par délibération du 19 décembre 2011, la redevance maximale d'accès aux dépôts tri avait été fixée à 10 € annuel par redevance unitaire avec ajustement à la baisse ou à la hausse selon le coût réel.

Les coûts réels d'exploitation des services de collecte et traitement des déchets permettent de fixer les redevances unitaires suivantes pour les accès aux dépôts tri :

Redevables de PAGNY SUR MEUSE : 14.88 €

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Attribution de la mission de Maîtrise d'œuvre pour le projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire

Le Président est autorisé à attribuer la mission de Maîtrise d'œuvre pour le projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire -Maison d'Assistants Maternelles- Avec les cocontractants :

Mme LELOUP SZALKOWSKI architecte
1 Avenue du Charmois
54500 VANDOEUVRE

Mme DUBROVCOVA Katarina architecte
100 Rue Pasteur
54220 MALZEVILLE

Sur la base d'un forfait provisoire de rémunération de 15 600€ HT.

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Francis Leclerc".

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MEUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE**

Nombre de membres en exercice : 75
Nombre de membres présents : 42
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de suffrages exprimés : 52

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE VOID

Contre : 0 Pour : 52 Abstentions : 0

Séance du 18 décembre 2012
L'an deux mil douze

A 20 heures 30 le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Intercommunale, sous la présidence de Monsieur Francis LECLERC, Président, Le conseil a choisi pour secrétaire Mr GUILLAUME François
Conformément à l'article 54 de la loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Date de la Convocation : 11/12/2012

Date de l'affichage : 20/12/2012

Etaient présents les délégués titulaires :

LEROUX Dominique, MERCIER Arnaud, BIZARD Michel, VICHERAT Jean-Pierre, WENTZ Dominique, DRUPT Hubert, KLETZEL Corinne, PETITJEAN Joël, PRIGENT Christiane, WAGNER Dominique, FROMONT Jean-Luc, BOUCHOT Vincent, LOUIS Alain, VAUTHIER André, LEFEBVRE Marc, ORBION Claude, GUILLAUME François, PAGLIARI Armand, BECK Jean-Marie, MAZZIER Jean-Pierre, TOURET Bernard, LECLERC Francis, HUARDEL Anne, LEROUX Patrice, POUSSING Michèle, ANTOINE Philippe, ANTONELLI Arnaud, GUETTIER Jean-Jacques, ODINOT Didier, LAURENT Daniel, GUILLAUME Alain, KAISER Christiane, MULLER Philippe, LAURENT Eddy, BRACONNOT Bernadette, DEL MISSIER Pierre, GAUCHER Alain, MARTIN Jean-Paul, GENTER Bernard, SCHISLER Marie-Thérèse, SUDAN Nina, GRISVARD Joël.

Etaient excusés : BERNARD Philippe, PIANA Michèle,

Pouvoirs : BOUCHOT Christian a donné pouvoir à WAGNER Dominique, CONNESSON Jean-Claude a donné pouvoir à LOUIS Alain, CROZET René a donné pouvoir à MAZZIER Jean-Pierre, HUTTEAU Denis a donné pouvoir à BECK Jean-Marie, SUSSET Christine a donné pouvoir à POUSSING Michèle, MASSON Marcel a donné pouvoir à ODINOT Didier, MARTIN Franck a donné pouvoir à ANTONELLI Arnaud, JANNOT André a donné pouvoir à GENTER Bernard, LHERITIER Jean-Paul a donné pouvoir à LECLERC Francis, PAUL Francis a donné pouvoir à MARTIN Jean-Paul.

Etaient présent délégué suppléant sans voix délibérative : CAZET Jacqueline, GUMY Christophe, PRESSON Evelyne.

Objet : Plan de financement prévisionnel pour le projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire

Le Président est autorisé à solliciter les différents financeurs relatifs au **projet de Création d'un accueil pour jeunes enfants à Saint Aubin Sur Aire :**

- **Le GIP Objectif Meuse**
- **Le Conseil Général de la Meuse (Fonds de Développement Territorial)**
- **Le Conseil Régional de Lorraine (CADT)**
- **L'Etat (DETR)**

Adopté à l'unanimité
Pour copie conforme,

Le Président,
Francis LECLERC

